



COMMUNIQUE

La Commission Electorale Indépendante (CEI) informe la communauté nationale, les Partis et Groupements politiques, les candidats à la candidature aux élections partielles des Sénateurs du 31 Juillet 2021, dans les Régions du Bounkani, du Gontougo, des Grands-ponts, du Kabadougou, et de la Nawa, que la liste définitive des candidats retenus a été arrêtée.

Elle sera affichée, le 16 Juillet 2021, conformément à l'article 122 du code électoral, au siège de la CEI, sis à Abidjan-Cocody-II Plateaux, Résidence Angoua, et disponible sur www.cei.ci.

Par ailleurs, conformément à l'article 111 du code électoral, la liste actualisée des électeurs devant prendre part à ces élections sénatoriales partielles sera affichée, également, au siège central de la CEI, à Abidjan, et aux sièges des Commissions Electorales Régionales (CER) concernées et sera disponible sur www.cei.ci.

La Commission Electorale Indépendante compte sur le civisme de tous pour la réussite de ces partielles

Fait à Abidjan, le 15 Juillet 2021

P/Le Président et P.O
Le 1er Secrétaire Permanent adjoint
Porte-Parole

Emile EBROTTIE